

PRÉSENTATION

Au commencement du savoir était donc la déesse Mêtis sous le signe et le charme (désuet ?) de laquelle Ph. COUTY place sa contribution. Acceptons-en les auspices même si cette évocation, délibérément et en apparence « non scientifique », peut sembler déconcertante. Le retour ironique — autant que nostalgique — de l'auteur sur ses propres recherches dans le domaine qui nous intéresse vaut bien des discours savants sur l'émergence et les vicissitudes du « champ de recherche halieutique » ; il a en outre l'avantage d'être effectué par celui qui, le premier parmi les chercheurs en sciences sociales de l'ORSTOM, aborda ces rivages que les contributeurs du présent cahier explorent chacun selon des accentuations disciplinaires et des circonstances de recherche différentes, principalement dans le domaine africain. Cette relative unité de lieu (deux exemples insulaires, de la Caraïbe d'une part, du Pacifique de l'autre, viennent faire contrepoint) est l'une des raisons du choix de cette ouverture salutairement iconoclaste.

Les études tchado-camerounaises de la fin des années cinquante, mais aussi celles qui les avaient précédées, se situaient déjà, nous rappelle-t-on, à l'intersection d'une volonté de « mise en valeur » et de recours aux savoirs autorisés (émanant, pour la période pionnière, du Muséum national d'Histoire naturelle). A propos des études de Th. MONOD, Ph. COUTY note : « Le plan de recherche soumis dès 1925 au gouverneur Marchand (...) prévoyait (outre des inventaires faunistiques et des descriptions des techniques, des centres de pêche et des « races » de pêcheurs) une étude économique de la consommation de poisson, des mesures à préconiser pour intensifier la pêche et des possibilités d'exploitation de la faune par des capitaux européens... ». Ainsi, dès l'origine, tout est en place et la pêche relève de cette « recherche-développement » et de cette « pluridisciplinarité » que l'on réinvente aujourd'hui.

Tout est en place mais tout se transforme.

Hormis l'étude de la faune qui, du ressort de la biologie, n'est pas abordée ici, toutes les questions de Th. MONOD se retrouvent au fil des contributions, à cette différence près qu'elles ne sont plus traitées par ces savants « encyclopédistes » (avant Th. MONOD, GRUVEL, et après lui J. DAGET) dont les travaux respectifs font ici encore référence pour le Tchad, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Mali, mais par une variété de spécialistes. Par ailleurs, en se recoupant partiellement, ces approches anthropo-sociologiques, économiques, géographiques et historiques fournissent de la réalité l'équivalent d'une vision stéréoscopique : son relief — on parle aussi de ses « mouvements » ou « accidents » de terrain — en fait ressortir, outre la complexité, le caractère souvent contingent. Ces superpositions d'images permettent pourtant de distinguer progressivement les domaines qui relèvent de la description ou du constat de ceux qui peuvent (raisonnablement !) tomber sous cet « empire du Logos » dont COUTY feint de redouter l'omnipotence.

La connaissance scientifique s'est donc complexifiée (segmentation croissante des disciplines) et sa production a été organisée : apparition d'instituts de

recherche spécialisés (IFAN, ORSTOM, CTFT) puis de ministères et de centres de recherche nationaux après les indépendances; les pays anglophones continuant pour leur part à associer travaux universitaires et suivis du secteur par les *fishery division, office ou service*. En plus ou moins grand nombre selon les disponibilités ou l'idéologie dominante du moment, les savoirs spécialisés continuent à être convoqués pour la définition d'une réalité qu'il s'agit, a priori, de modifier. A partir du début des années soixante, les enjeux se précisent en même temps que les méthodes et moyens d'investigation du milieu naturel, d'une part, la modélisation biologique et bio-économique de l'exploitation des ressources, d'autre part, se sophistiquent. L'effort de recherche se redéploie principalement sur les régions marines et se focalise sur l'inventaire et l'exploitation rationnelle (au sens biologique) des ressources naturelles. C'est l'époque des navires, campagnes et centres de recherche océanographiques dont on trouve pendant en eaux intérieures avec les programmes menés sur le lac Tchad. La pêche artisanale, dont l'importance n'était cependant pas ignorée (voir COUTY et CHAUVEAU) est « redécouverte » en faisant à nouveau l'objet de recherches spécifiques dans les premières années de la décennie suivante. A cette occasion réapparaissent et se développent une série d'études en sciences sociales dont ce recueil reflète, sans doute imparfaitement, les principaux axes de recherche : l'absence d'articles se rapportant aux pays anglophones d'Afrique de l'Ouest (Sierra Leone, Liberia, Ghana, Nigeria) d'une part, la prédominance, d'autre part, des contributions portant sur les pêches continentales (lagunes ou estuaires, fleuves ou lacs) par rapport à celles traitant du domaine maritime constituent un double biais limitant sa représentativité. La diversité des thèmes et situations abordés offre en revanche une bonne image de la variété des objets et approches possibles à partir d'une même « entrée » privilégiée.

Cette pluralité de voies ou directions de recherche déborde largement le champ halieutique proprement dit, tel qu'il tendait à se constituer depuis une vingtaine d'années (1), et renoue avec la première époque. Le prudent empirisme qui est toujours de règle dans le découpage de la réalité en objets de connaissance n'est cependant plus guidé par la seule « lumière naturelle de la raison » (COUTY).

S'il est peut-être impropre de parler d'acquis, l'accumulation d'expérience au sein des disciplines et des recherches africanistes a au moins sédimenté. On trouve dans les contributions des traces explicites ou implicites des débats ou orientations qui ont animé la recherche au cours des dernières décennies; on repère en particulier les apports :

— de l'anthropologie économique (dans toutes ses variantes), qui a renouvelé l'approche des systèmes de production (DIAW et HARMS);

— de l'anthropologie tout court, qui a redonné aux faits de représentation une place centrale dans l'étude non seulement des structures mais aussi des processus sociaux (CHAUVEAU, FAY, VERDEAUX);

— de cette poursuite obstinée du « secteur intermédiaire » improprement appelé, un temps, « non structuré » et finalement appréhendé et reconnu comme « informel » par les instances nationales et internationales d'intervention, auxquelles, par définition, il continue en partie d'échapper (CHABOUD, KEBE);

— des synthèses visant à reconstituer les interrelations entre une société et son environnement, d'abord entreprises par la géographie et pouvant déboucher sur l'analyse de la structuration humaine de l'espace (CORMIER-SALEM; FAY, d'un point de vue anthropologique);

— de l'influence enfin de l'école historique des « Annales » et particulièrement de F. BRAUDEL, qui a montré la pertinence de la saisie des processus dans

(1) A partir des modèles biologiques d'exploitation des stocks formalisés entre 1954 et 1958 par SHAEFER, BERVERTON et HOLT, et RICHER, et des modèles bio-économiques de GORDON (1954) dont on trouvera le rappel dans l'article de GILLY.

la (plus ou moins) «longue durée» (CHAUVEAU, HARMS, PERROT, FAY, VERDEAUX).

Transversalement aux thématiques complémentaires de gestion de la ressource et d'aménagement du secteur pêche que la quasi-totalité des auteurs aborde, ce recours à l'histoire constitue au demeurant la seconde ligne de force du cahier puisqu'on le retrouve dans neuf des quinze contributions qui le composent.

Les quatre premières (hormis celle de Ph. COUTY) s'inscrivent dans le champ de recherche halieutique proprement dit dont la délimitation repose sur le paradigme suivant (2) : l'exploitation d'une ressource vivante renouvelable et «non appropriée» tend, lorsqu'elle n'est pas régulée, vers des baisses de rendement (et à terme des captures totales) telles que la rentabilité économique de l'activité n'est plus assurée. L'analyse des interrelations entre dynamique de population des stocks naturels et intensité de l'effort de pêche permet l'élaboration de modèles définissant les intervalles de contrainte d'une exploitation équilibrée (au sens biologique).

L'intégration à ces modèles des paramètres économiques de la production est destinée à les rendre opératoires (politiques d'aménagement des pêcheries, réglementation...). Or les différentes méthodes de modélisation exposées et discutées par B. GILLY se heurtent, selon l'auteur, à un inconvénient majeur : les hypothèses sur lesquelles elles se fondent correspondent rarement à la réalité, annulant ainsi les possibilités d'application.

MORISSET et REVERET aboutissent au même constat. L'application de quotas individuels de production dans la pêche, mesure inspirée par des politiques similaires dans l'élevage et l'agriculture, a ici pour effet de pallier l'absence d'appropriation «à priori» de la ressource ; la possibilité de vendre et d'acheter des parts virtuelles de stocks exploitables est censée entraîner à terme l'équilibre du secteur. Les hypothèses de la théorie néo-classique sur lesquelles se fonde ce type de gestion s'avèrent à nouveau plus normatives que réalistes : puisque les acteurs ne semblent pas se conformer à la rationalité économique censée guider leurs «choix», il convient, prévoient les instances d'intervention citées, de pallier le manque de poigne de la «main invisible» en instaurant, réglementairement, un nouveau marché.

A l'opposé, l'analyse du cas martiniquais, menée par Cl. de MIRAS souligne les impasses auxquelles conduit la non-prise en compte du caractère limité de la ressource et ses implications économiques. Il s'agit donc, ici, de la démonstration par défaut du bien-fondé des analyses bio-économiques pour la gestion de ce secteur d'activité.

Entre ces deux constats extrêmes, Ch. DIAW ouvre la voie à une approche plus pragmatique qui n'exclut pas pour autant les tentatives de formalisation. S'appuyant sur ses propres enquêtes de terrain, l'auteur essaie de dégager de la diversité des systèmes de rémunération du capital et du travail dans la pêche artisanale sénégalaise des règles de fonctionnement générales.

L'intention n'est plus ici de s'attaquer à la rationalité d'ensemble du secteur mais de rendre plus intelligible l'un des moments fondamentaux de systèmes de production concrets et localisés ; tout en proposant de tester l'étendue de la validité et le caractère opératoire de l'analyse et de la formule présentées.

Formalisables ou non, d'autres faits sociaux difficilement intégrables aux modèles compliquent encore les données initiales. Leur prise en considération sort du cadre de la problématique précédente. L'importance de la cueillette ostréicole en basse Casamance se comprend bien davantage par la place de ce produit dans un système social (rôle des femmes, fonction et destination du produit) que par les rapports entre dynamique du stock et intensité de

(2) Voir la définition du paradigme reprise par CHAUVEAU (4^e partie).

l'exploitation (M.-C. CORMIER-SALEM). La pêche à l'île des Pins en Nouvelle-Calédonie est plus régiee par les rapports inter- et intraclaniques et la vision du monde des Canaques que par une « rationalité économique » décidément si peu universelle (I. LE BLIC).

La distribution traditionnelle du poisson frais au Sénégal s'est développée sans intervention volontariste. Les ajustements et adaptations de ce secteur « informel » se font sans, voire contre, les intervenants « rationalisateurs » ; les présupposés de ces derniers leur ont fait sous-estimer l'efficacité économique d'un tissu social où l'on n'échange pas que des marchandises et où chaque catégorie remplit une fonction quasi organique. L'histoire, répétée pratiquement à l'identique, des tentatives d'organisation du secteur (plus « structuré » qu'il n'y paraît) telle que la retracent CHABOUD et KEBE est à rapprocher de celle de la pêche industrielle (et de son double caché artisanal) analysée par J.-P. CHAUVEAU.

Le recul que procure l'approche diachronique, qu'elle relève par ailleurs d'une démarche historique ou anthropologique, contribue encore un peu plus à déborder le champ de recherche initial, mais aussi à l'éclairer. Le déploiement des processus historiques fait apparaître des régularités et des logiques de transformation qui nous renseignent sur le mode de combinaison et la nature des éléments qui sont intégrés dans l'organisation (ou l'invention) de ce secteur d'activité.

Les notions d'appropriation et de gestion (de la ressource, du milieu, du secteur) qui sous-tendaient les approches bio-économiques modernes sont ici réexaminées à la lumière de pratiques « non scientifiques ». Les articles de R. HARMS, Cl. FAY (I) et de Cl. H. PERROT traitent de trois « systèmes de gestion traditionnelle » ou supposés tels. Évolutifs, au point que Cl. FAY se voit contraint de décréter système de référence une phase d'évolution dans le delta central du Niger, ils présentent, en dépit de la diversité des situations, des constantes. Les techniques d'exploitation se situent dans le prolongement des flux et cycles naturels (utilisation des crues, des points de passages saisonniers, des comportements des espèces...). L'organisation de la production intègre connaissance du milieu et ordre social : l'histoire du peuplement, les divisions internes et régionales du travail inscrivent l'activité et les groupes qui s'y livrent à l'intérieur d'espaces d'échange et de dispositifs de pouvoir régionaux.

La nature politique de ces systèmes de gestion et le rôle central des représentations dans la régulation du rapport des sociétés au milieu se précisent avec la prise en compte de leurs transformations récentes. Le passage de l'appropriation et du contrôle de l'espace à celui de la ressource comme enjeu principal (FAY (II), VERDEAUX) est analysé comme la conséquence de la mise en place d'un système politique combinant logique marchande, voire capitaliste (lagune Aby, Côte d'Ivoire), et monopolisation symbolique par l'État de pouvoirs auparavant dispersés entre acteurs directs. Les tendances constatées à la surexploitation des ressources sont congruentes avec ce processus de désappropriation qui, tant dans le cas du delta central du Niger que sur les lagunes ivoiriennes, trouve son origine entre les années 1920 et 1930.

L'histoire de la pêche industrielle au Sénégal aborde le problème de l'aménagement du secteur d'activité par l'autre extrémité : ce sont cette fois les politiques d'intervention qui sont prises comme objet (J.-P. CHAUVEAU). En se plaçant sur la longue durée, l'auteur identifie des constantes tant au niveau des représentations que des pratiques qui s'avèrent, là encore, indissociables. La déclinaison d'un paradigme « pêche industrielle », commun à toutes les époques, s'organise autour d'un centre caché, la pêche artisanale, qui, en dépit de son efficacité parfois reconnue, « représente » un pis-aller, au mieux un complément, mais toujours l'envers de ce qui devrait être.

Loin de se perdre dans une « régression à l'infini » et en raison, précisément, de l'influence (acquise) de la théorie structuraliste et de sa descendance (ingrate,

prodigue ou consciente), la reconstitution historique des processus ouvre à la recherche des domaines d'intelligibilité : un événement, ou une situation donnée, ne se réduit plus à la résultante contingente de déterminations ou conditionnements multiples. Il, ou elle, est aussi lisible comme une combinaison prise dans un champ du possible restreint et délimité par un système de représentations.

Cette intelligence *ex-post* des situations n'autorise cependant, contrairement aux intentions modélisatrices, ni prévision, ni projection. Les carences opposées des deux types de démarches devraient donc rassurer Ph. COUTY puisqu'en définitive, loin de cet « empire » redouté, le *Logos* prendrait plutôt dans ce cahier des allures de modestes (mais prometteurs) balbutiements.

François VERDEAUX